



COMMUNIQUE FINANCIER

Tremblay-en-France, le 23 mars 2020

Aéroports de Paris SA

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2019 et abandon de certains objectifs et éléments de perspective 2020

Aéroports de Paris a déposé le 23 mars 2020 un Document d'Enregistrement Universel relatif à l'exercice 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document est accessible sur le site Internet de la société (<http://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (à l'adresse www.amf-france.org).

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 :

- ◆ le rapport financier annuel 2019,
- ◆ le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- ◆ les informations sur les honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Compte tenu des incertitudes sur l'évolution de la pandémie du COVID-19, le Groupe continuera d'informer le marché sur les impacts économiques qui pourraient en découler. Dans cette perspective, les éléments suivants sont à noter.

A ce jour, les hypothèses de trafic 2020¹ du Groupe ADP ne sont plus pertinentes. Le Groupe ADP considère qu'il ne sera pas possible d'atteindre les prévisions d'EBITDA 2020¹ ni les objectifs financiers 2016-2020 du plan Connect 2020 (trafic, EBITDA, ROCE régulé).

En cohérence avec les analyses de sensibilité déjà réalisées et avec des hypothèses de baisse du trafic à Paris et sur les autres plates-formes gérées par Airport International Group et TAV Airports d'environ 65 % en moyenne sur l'ensemble des faisceaux entre les mois de mars et juillet, la baisse d'EBITDA du Groupe ADP en valeur absolue serait de l'ordre de 800 M€. Cela inclut une baisse du chiffre d'affaires du périmètre parisien d'environ 1 Md€ sur ses activités aéronautiques et commerciales.

Le Groupe ADP accentue son plan d'optimisation financier et opérationnel désormais évalué à environ 270 M€ pour l'ensemble du groupe. En outre, le groupe a décidé le recours à l'activité partielle touchant environ 80 % des salariés de la maison mère (ADP SA).

Il est précisé que cette analyse de sensibilité ne constitue ni une prévision, ni un objectif. Par ailleurs, toutes les estimations et données prospectives contenues dans le présent communiqué peuvent s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques, notamment ceux mentionnés ci-avant.

Compte tenu des incertitudes mentionnées ci-avant et du caractère évolutif de la situation en cours, le Groupe ADP communiquera ultérieurement sur des prévisions révisées et fera, en tout état de cause, un point d'étape au plus tard à l'occasion de la publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2020.

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 – invest@adp.fr

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

¹ Cf. communiqué de presse des résultats annuels 2019 publié le 10 février 2020

